

1. *Débitrice*: **ISOTECH ECUBLENS SA**, route de Crochy 20,
1024 Ecublens VD

2. *Remarques*: Sursis concordataire 293 LP

A vous, tous tiers intéressés

La présidente du tribunal de l'arrondissement de La Côte statuera en son audience du jeudi 26 juin 2008 à 11 h., à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, route de St-Cergue 38, sur le sursis concordataire accordé à ISOTECH ECUBLENS SA, représentée par M. Thierry Zumbach, agent d'affaires breveté à Lausanne.

Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience.

Tribunal d'arrondissement de la Côte
1260 Nyon

(04490066)